

<b>Intitulé de l'emploi/métier</b>	<b>Technicien(ne) communal</b>
<b>Code de la fiche</b>	<b>N°19</b>

Appellations principales	Appellations spécifiques	Voir aussi
Technicien(ne) communal	Agent communal	
		<b>Ne pas confondre</b>

Description générale	Conditions d'accès
Le technicien communal assure le suivi des prestations de collecte et de nettoyage des déchets réalisées par la commune directement ou dans le cadre contrat de gestion déléguée.	Ce métier est accessible aux titulaires d'un diplôme Bac+2 en environnement ou en génie civil.

Activités de base	Connaissances	Savoir-faire	
1. Participe à l'élaboration des cahiers des charges 2. Planifier les travaux et suivi des prestations par zone 3. Contrôler l'exécution des prestations confiées aux entreprises ou aux équipes sous sa responsabilité 4. Participer à la mise en oeuvre des actions liées à la préservation de l'environnement 5. Assurer la maintenance et la pérennité des installations techniques 6. Réaliser le tableau de bord de suivi des prestations 7. Assurer l'encadrement des équipes	<b>Connaissances théoriques</b> Connaissances en gestion de l'environnement (écologie, biologie, gestion des déchets, traitement de l'eau) Connaissances des études d'impact sur l'environnement Connaissances en dessins techniques et lecture de plans Connaissances en Logiciels de Conception Assistée par Ordinateurs (CAO) Maîtrise de la météorologie Maîtrise de l'outil informatique	Recopier, mettre au propre, compléter ou modifier des plans élaborés Reconnaître les problématiques environnementales liées aux différents types d'installations Evaluer les impacts sur l'environnement liés à un projet	
	<b>Connaissances procédurales</b> Maîtrise des normes et lois relatives à l'environnement Connaissance des Systèmes de Management de la Qualité QSE		<b>Savoirs pratiques</b> Maîtrise de la rédaction d'un document technique et d'un compte-rendu de réunion Analyser les cahiers de charge et donner des avis techniques à chaque étape du projet Suivi de projets Pratique des langues étrangères (français, anglais technique).

Activités spécifiques	Connaissances	Savoir-faire
	<b>Connaissances théoriques</b>	
	<b>Connaissances procédurales</b>	<b>Savoirs pratiques</b>

### Conditions générales d'exercice

L'emploi/métier de Technicien communal est placé sous l'encadrement d'un ingénieur communal ou d'un chef de service. Il s'exerce en contact avec les différents services et interlocuteurs internes et externes (fournisseurs). Il peut être spécialisé en environnement ou polyvalent.

#### Lieu d'exercice

Le métier de Technicien communal s'exerce au sein des communes rurales ou urbaines.

#### Conditions de travail

L'emploi de Technicien communal s'exerce dans un bureau et implique des déplacements réguliers sur le terrain.

Les horaires de travail du Technicien communal sont généralement réguliers.

Le port des équipements de protection individuelle (EPI) est exigé lors des déplacements sur le terrain.

### Capacités généralement liées à l'emploi/métier

Minutie et rigueur

Sens d'observation et esprit critique

Relationnel

Discrétion et confidentialité

Intégrité

### Evolution professionnelle

Un Technicien communal évolue conformément au statut de la fonction publique.